

Bonjour à tous,

La reprise d'une nouvelle année se profile à l'horizon pour notre Unité. La rentrée se fera les samedi et dimanche 24 et 25 septembre, au cours d'un mini-week-end de passage et d'accueil. De plus amples renseignements vous seront fournis d'ici-là.



Auparavant, il est l'heure pour nous de préparer le rentrée administrative. Deux formalités sont nécessaires afin que tout soit en ordre pour votre enfant au sein de l'unité.

PREMIEREMENT : Nous vous demandons de **confirmer la participation** de votre enfant à nos activités cette année en nous transmettant le document de ré-inscription ci-joint, pour le 11 septembre au plus tard. Ceci nous permettra d'établir les listings des sections avant la rentrée, et d'ouvrir les portes aux enfants qui se trouvent sur liste d'attente et demandent à nous rejoindre. Les staffs ont évidemment aussi besoin de savoir sur qui compter pour établir la composition des sizaines/patrouilles. Il vous est proposé :

- tant que possible de remplir le formulaire en ligne à l'adresse http://www.unite-grez.be/fiche_re

- sinon d'utiliser le document ci-joint à ouvrir sous Word, PDF ou équivalent et à nous renvoyer rempli par mail à l'adresse staffdu@unite-grez.be .

ENSUITE : Voici ci-dessous aussi toutes les informations nécessaires pour régler les **frais de cotisation annuelle**. Ceux-ci sont à régler pour le 1 octobre au plus tard, afin que nous puissions garantir l'assurance de vos enfants. A toutes fins utiles, nous rappelons également que des demandes d'étalement ou de cotisations réduites peuvent être introduites en cas de difficultés financières. Ces demandes doivent cependant être faites tant que possible avant le 1er octobre, pour éviter tout rappel inutile. Si vous estimez être dans ce cas de figure, n'hésitez pas à aborder le staff de section, le Staff d'Unité ou notre aumônier le père Jean-Claude, votre demande sera traitée en toute discrétion.

Tout comme vous, nous préférons profiter de nos familles plutôt que passer nos soirées au téléphone ou devant nos boites mail. Nous vous remercions donc de l'attention que vous portez à régler ces questions administratives sans tarder. Evitez-nous, s'il-vous-plaît, les dizaines d'heures passées à renvoyer des mails de rappel et à téléphoner à gauche et à droite.

Cordialement,

Le staff d'Unité

INFORMATIONS COTISATIONS

BALADINS, LUTINS (Farfadets ou Korrigans), LOUVETEAUX, GUIDES (Au Grez du Vent ou Côté Sud)			SCOUTS de Grez asbl
Nombre d'enfants dans ces sections (vivant sous le même toit)	Cotisation par enfant	Total à payer pour vos enfants	Cotisation par scout
1	67	67	45 €
2	59	118	
3	53	159	
4	53	212	
A déduire du total, si parmi vos enfants, il y a : - un chef de ces sections, Il/elle a droit à une réduction de :		- 25 €	
		- 5 €	

Une fois le calcul effectué, le versement est à faire sur le **compte de l'Unité St Georges :**

652-8255123-20

IBAN BE28 6528 2551 2320

BIC HBKABE22

Communication à utiliser :

NOM + PRENOM de CHAQUE enfant (XY) (XY = section de
l'enfant)

- Baladins (BA)
- Lutins (LU)
- Louveteaux (LO)
- Guides (GU)
- Scouts (SC)

Exemple d'une famille avec 1 scout et deux autres animés :

45 (pour le scout) + 118 (pour les deux autres) = 161€ avec en communication
"MARCHAL Eric (SC)/Marie (GU)/Marc(BA)"